

INFO CONSEILS

Bois & dérivés

RÉGLEMENTATION

N° 8

Expert
**RELAIS
BOIS**

L'information pratique des adhérents au label "Expert Relais Bois".

Bâtir HQE[®] avec le CTBA

*En complément de la fiche
Réglementation n°7 sur
la démarche HQE[®], il est
intéressant de montrer comment
le CTBA peut accompagner
des Maîtres d'ouvrages qui
souhaitent intégrer le matériau
bois dans une démarche
de qualité globale des
constructions et de respect
de l'environnement.*





Architectes : ARVAL

Le programme ci-dessous illustre le service que le CTBA peut apporter dans ces missions de consultation qui s'inscrivent parfaitement dans le contexte de l'accord cadre "Bois Construction Environnement".

1 - Réalisation du Centre de formation de l'INERIS

L'INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques) basé à Verneuil-en-Halatte dans l'Oise, a décidé la création de nouveaux locaux pour satisfaire les besoins liés au développement de ses laboratoires d'éco-toxicologie et de ses actions de formation. Une salle de conférence permet désormais d'accueillir 200 personnes qui travaillent dans le secteur de la recherche et de l'environnement. L'INERIS a souhaité s'équiper d'un bâtiment "innovant" et "écologique" et a inscrit cette construction dans le cadre d'une démarche HQE® (Haute Qualité Environnementale). Le Maître d'ouvrage a par ailleurs exigé que le concept de coût global (coût d'invest-

tissement plus coût d'exploitation et d'entretien) soit pris en compte dès la phase de programmation.

2 - La mission du CTBA

Le CTBA assure une mission d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage, dans le cadre d'un groupement SCIC, CTBA et TRIBU dont la SCIC est le mandataire.

La mission du CTBA, qui se décline depuis la phase de programmation jusqu'à la réception des ouvrages, a pour objet l'assistance technique d'aide au choix, à la conception et à la mise en œuvre de solutions techniques bois répondant à des exigences de qualité globale et de respect de l'environnement.

Les principales étapes de l'intervention du CTBA sont les suivantes :

- Programmation : exigences, recommandations
- Esquisse - Avant Projet Sommaire : Analyse de la conception globale, principes généraux
- Avant Projet Détaillé (APD), Descriptif des Corps d'Etat (DCE) : accompagne-

ment du concepteur, recherche itérative de l'optimum

- Chantier : contrôle de conformité
- Réception - Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) - Dossier d'Intervention Ulérieure de l'Ouvrage (DIUO) : remise d'un guide d'entretien des ouvrages bois intégrant le concept de coût global.

3 - Le projet architectural

La construction est basée sur une structure poteaux-poutres en lamellé-collé et un plancher mixte bois-béton. Les murs pleins sont à ossature bois, avec bardage en douglas ou pin traité par autoclave à base de dérivés cuivrés, sans finition extérieure. Les menuiseries extérieures sont des mixtes bois-alu pour les murs rideaux ou les châssis de fenêtres. Ce programme fait partie des lauréats de l'appel à projets, lancé par l'ADEME pour mettre en place les bases de la future certification HQE® dans les bâtiments tertiaires (v. fiche Réglementation n° 7). ■

Contact CTBA : Philippe Paquet
Patrick Molinie
Patrick.molinie@ctba.fr



www.lecommercedubois.fr